

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

ELECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN DU 23 NOVEMBRE 1958

(1re CIRCONSCRIPTION)

PARTI RÉPUBLICAIN, RADICAL & RADICAL-SOCIALISTE

ELECTEURS, ELECTRICES,

Dans la lutte ouverte entre les deux partis antagonistes : celui de M. LECANUET (**Chrétiens sociaux**) et celui de M. TISSOT (**Droite conservatrice**), pour lesquels l'enjeu n'est autre que **la Mairie de Rouen,**

ON OUBLIE UN PEU TROP L'INTÉRÊT DU

FRANÇAIS MOYEN

Le parti de GAMBETTA, de CLEMENCEAU, d'Edouard HERRIOT et — plus près de nous — de Georges MÉTAYER, a toujours été le défenseur des Commerçants et Artisans, des Cultivateurs exploitants, des classes laborieuses, des petits bourgeois et des petites gens, pour qui la vie n'est pas toujours facile.

C'est un parti **libéral** et de **progrès social.**

C'est un parti **réformiste** et **de bon sens.** Après avoir été **le seul** à voter NON à la néfaste Constitution de 1946, il n'a cessé d'œuvrer pour le **renforcement de l'exécutif, la suppression d'Assemblées inutiles, la réforme de l'Enseignement, la réforme administrative** et, en priorité, la **construction de logements.**

Charles de GAULLE a déjà adopté les grandes lignes de notre programme. Il vient de nous donner satisfaction pour **le scrutin d'arrondissement** qui vous permettra de contrôler l'action de votre élu.

Il faut songer maintenant à réaliser :

— Une Algérie nouvelle ;

— La pleine exploitation du sous-sol saharien ;

— Le relèvement du niveau de vie des Français ;

— L'assurance-chômage ;

— L'application de la Charte de l'Agriculture signée par Félix GAILLARD ;

— Le Plan BILLÈRES-BERTHOUIN pour la jeunesse.

Sur ces sujets encore, les vues de Charles de GAULLE rejoindront certainement les nôtres.

Le candidat qui se propose à vous n'a pas attendu la fin de la guerre pour prendre rang sous la bannière de la Croix de Lorraine. Gaulliste de 1940, il entrait dans la Résistance dès la première heure, créait un C.D.L. clandestin dans un département voisin et y assumait la responsabilité de l'Armée Secrète.

La déportation lui a permis, comme aux prisonniers de guerre, pendant leur éloignement, de concevoir le redressement du pays avec une optique qui s'avère aujourd'hui la bonne.

Ne nous arrêtons pas à mi-chemin.

Il convient de poursuivre avec volonté, dans un esprit national et démocratique qui fera la grandeur de la Ve République, l'œuvre de rénovation entreprise par Charles de GAULLE.

Si telle est votre manière de voir,

VOTEZ POUR

René GUÉRIN

Avoué à la Cour d'Appel de Rouen,
Ancien Combattant,
Ancien Déporté-Résistant (Neuengamme-Oranienbourg),
Chevalier de la Légion d'Honneur **à titre militaire**
Médaillé de la Résistance.



et pour son remplaçant éventuel :

Le jeune radical **Claude J.-J. COLLET**
Directeur Commercial,
Conseiller Municipal de Bois-Guillaume

Imp. LECERF Rouen